



## **Conditions générales de vente d'une prestation de Home Staging**

---

Afin de sécuriser nos relations sur le plan juridique, il est impératif que vous preniez connaissance de nos conditions générales de vente, qui régissent les obligations contractuelles de chaque partie, le client d'une part et l'entreprise «Home Staging Concept» d'autre part.

**Nous vous invitons à les lire attentivement et à en prendre bonne connaissance**

Tout client de «Home Staging Concept» reconnaît avoir pris connaissance de ce document avant d'avoir signé un devis avec la mention « bon pour accord », et avoir la capacité de contracter avec « Home Staging Concept ». Toute signature d'un devis «Home Staging Concept» vaut acceptation des présentes conditions.

### **Article 1 : Prestations de conseil**

Il est entendu que, compte tenu de la nature des prestations de conseil apportée par l'entreprise « Home Staging Concept », la réalisation des différentes prestations proposées correspondent à une obligation de moyens quant aux nombre de jours/Hommes devant être investis par «Home Staging Concept» conformément au devis approuvé par son client. «Home Staging Concept» s'engage à tout mettre en oeuvre pour apporter satisfaction à son client, conformément au devis établi, en lui faisant part régulièrement de l'avancé de ses réalisations. Une fois la prestation réalisée, le client, ne pourra pas opposer à « Home Staging Concept », des arguments subjectifs (de goût) pour justifier le recommencement de ces livrables ou le refus du paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé. Toutefois, de manière exceptionnelle et à l'appréciation de « Home Staging Concept », des ajustements pourront être apportés à ces documents, à la demande du client.

## **Article 2 : Responsabilité**

Lorsque « Home Staging Concept » intervient sur la coordination des réalisations, tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché, imputable à un tiers ne saurait en aucun cas lui être reproché et engager sa responsabilité. «Home Staging Concept» n'est ni maître d'ouvrage ni maître d'œuvre dans la réalisation des travaux, et à ce titre n'engage pas sa responsabilité contractuelle. Son intervention consiste à mettre en relation son client avec des prestataires qualifiés du secteur de la décoration, et du bâtiment. Le client contracte directement et librement avec chaque prestataire. « Home Staging Concept » est mandaté par son client pour assurer à sa place le suivi des réalisations auprès des différents prestataires. Toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au client dans le cadre de la réalisation de travaux, le sont directement par les prestataires concernés (garantie décennale etc...). En cas de litige, le client ne pourra se retourner que vers le prestataire incriminé. « Home Staging Concept » recommande à ses clients de souscrire une assurance dommage ouvrage (DO) avant le démarrage d'un chantier, conformément à la loi du 4 janvier 1978.

## **Article 3 : Durée de l'offre**

Nos devis ont une durée de validité de un mois à compter de leur remise.

## **Article 4 : Prix**

Les prix pratiqués par « Home Staging Concept », proposés sur nos devis, sont ceux en vigueur le jour de la commande. Tous nos prix sont indiqués en euros. Les taxes applicables sont celles en vigueur au moment du fait générateur, déclenchant tout ou partie du paiement.

## **Article 5 : Bon de réception**

A l'issue de chaque prestation de « Home Staging Concept », un bon de réception devra être signé en deux exemplaires par les deux parties afin que chacune conserve un exemplaire de ce document faisant foi de la réalisation des ses engagements.

## **Article 6 : Paiement**

Le paiement des prestations de conseil de « Home Staging Concept » s'effectue selon les modalités suivantes (sauf dispositions contraires précisées sur le devis) : 50% à la commande et 50% à réception de la prestation effectuée. Lorsque l'intervention de « Home Staging Concept » consiste en un « DIAGNOSTIC » (déplacement de 2h à 1 journée chez le client), le montant de la prestation est intégralement du jour du déplacement au domicile du client. Aucune réserve ne pourra être émise pour le paiement des prestations de conseil conformément à l'article 2 des présentes conditions. Le paiement des prestations de coordination des réalisations de «Home Staging Concept» s'effectue selon les modalités suivantes (sauf dispositions contraires précisées sur le devis) : 50% à la commande, et 50% à réception de la prestation. Si le client souhaite émettre des réserves à la réception des réalisations, celles-ci devront être précisées sur le bon de réception (voir l'article 7 des présentes conditions). En aucun cas ces réserves ne pourront bloquer le paiement des 50% dus à la réception de la prestation. Ces réserves ne pourront pas dépasser la valeur marchande ou le coût des travaux des points incriminés et seront en tout état de cause plafonnées à 10% du montant de la prestation de « Home Staging Concept ». Le paiement des prestations de «Home Staging Concept» s'effectue par chèque à l'ordre de « Home Staging Concept » uniquement.

## **Article 7 : Délais de livraison**

Lorsque nos prestations incluent la réception de matériels ou mobiliers livrés par des tiers, les éventuels retards dans les délais de ces livraisons ne pourront en aucun cas être imputés à la responsabilité de « Home Staging Concept ».

## **Article 8 : Droit de rétractation**

A compter de la date de la commande (signature du devis), et conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un délai de sept jours pour faire valoir votre droit de rétractation auprès de « Home Staging Concept ». Pour ce faire, vous devez nous faire parvenir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant votre intention de vous rétracter, à l'adresse suivante : « Home Staging Concept », chemin de Lesdier 05200 BARATIER. Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la lettre. Cette présente disposition ne s'applique qu'aux particuliers.

## **Article 9 : Annulation, report et modification**

En dehors de votre droit de rétractation dans un délai de sept jours, toute demande d'annulation, de report ou de modification de commande est soumise à l'accord de « Home Staging Concept ». En cas d'annulation, votre commande ne peut être remboursée, et est entièrement due.

## **Article 10 : Protection de vos données personnelles (C.N.I.L)**

Parmi les informations que nous sommes amenés à vous demander, certaines sont obligatoires car indispensables à la réalisation de nos prestations dans les meilleurs conditions, d'autres sont facultatives et collectées dans le but de mieux vous satisfaire en répondant de manière plus personnalisée à vos attentes. Ces données sont collectées par «Home Staging Concept », enregistrées sous format électronique et certaines sont susceptibles d'être transmises à nos prestataires dans le but du traitement de votre commande. Conformément à l'article 34 de la loi 78.17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier à : «Home Staging Concept» ou en envoyant un mail à : [christina.borel@orange.fr](mailto:christina.borel@orange.fr).

## **Article 11 : Loi applicable et tribunal compétent**

« Home Staging Concept » est une entreprise de droit français. La loi applicable à nos relations contractuelles avec nos clients est la loi française. En cas de désaccord entre les parties, chacune fera allégeance pour régler le différent à l'amiable. Si le litige persiste, le tribunal compétent sera celui du siège de l'entreprise « Home Staging Concept ».